



Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2020 à 20h30

- . **Présents** : AL-GHAZI Yves, CASENOVE Claire, CHEVASSU Marc, CUSSEY Alain, DALOZ Jean-Marie, FONTANIER Marilyne, HUMBERTJEAN Christine, KERN Isabelle, LINIGER Mathieu, PICOT Didier, SPRICH Aurélien, VALLET Jean-Noël, VALOT Simone et VANDELLE Irène.
- . **Absent** : GIRARDOT Maxime.
- . **Secrétaire de séance** : Marilyne FONTANIER.

Avant de débiter la séance, Mme VALOT fait respecter une minute de silence en hommage au professeur Samuel PATY assassiné au nom de la liberté d'expression. Une affiche comportant le message « #jesuisenseignant » a été déposée à l'école, à la mairie et à la salle des fêtes.

1. Compte-rendu de la séance du 12 octobre 2020

Le compte-rendu a été voté à l'unanimité, soit 14 voix Pour.

2. Affouage 2020-2021

Mathieu LINIGER rappelle que les conditions sanitaires ne permettaient pas d'organiser la commission « forêt », le marquage des bois a été réalisé en novembre sur les parcelles 27 et 36.

Cette année, 18 affouagistes se sont inscrits.

La portion a été estimée à environ 40 stères de bois pour un montant de 110€, soit une recette de 1980 euros.

Les garants proposés sont Denis VANDELLE, Jacques BARDEY et Louis VERNIER.

La destination des bois, la proposition des 3 garants, le règlement et le prix de l'affouage ont été voté à 14 voix Pour.

Le tirage au sort des lots aura lieu le 7 décembre à 18h00 à la salle des fêtes.

En 2024, la commission aura un rôle consultatif pour l'élaboration du plan d'aménagement, il s'agira de planifier les interventions des 20 prochaines années de notre forêt.

3. Atelier de distillation : tarif de location

La mairie a repris l'atelier de distillation début 2020, elle doit en assurer la gestion. Ainsi, elle doit supporter toutes les charges et encaisser les locations.

Il est donc nécessaire pour le Conseil de fixer un tarif de location.

Mme le Maire précise que cet atelier est utilisé par une dizaine de personnes. M. Alain CHEVALIER a donné son accord pour gérer la clé et le planning **d'occupation.**

Mme VALOT, après avoir détaillé les charges annuelles correspondantes de l'atelier, propose de fixer le tarif de location à 30€ par journée.

Le Conseil accepte la proposition du Maire à l'unanimité, soit 14 voix Pour.

4. Désignation des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la CCLL

Cette commission a un rôle consultatif. Il s'agit de donner un avis sur les charges compensatoires des compétences transférées à la communauté de communes.

La CCLL demande aux communes de désigner des représentants titulaires et suppléants.

Pour Liesle, commune de moins de 1000 habitants, le conseil doit désigner un titulaire et un suppléant.

Sont désignés à l'unanimité, soit à 14 voix :

- . Claire CASENOVE : titulaire
- . Mathieu LINIGER : suppléant

5. Bois du Curé : point sur le dossier

La subvention Leader de 4480€ a été accordée par la Région pour les investissements. Les travaux doivent être effectués dans les 2 ans suivant l'octroi des aides.

Un groupe de travail va poursuivre ce qui a été initié. Une réunion sera mise en place avec l'ensemble des personnes à l'initiative du projet et celles qui souhaitent s'associer. Les conseillers voulant s'investir sont Marc CHEVASSU, Yves AL-GHAZI, Mathieu LINIGER et Marilyne FONTANIER.

6. Questions diverses

- Le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement a suscité bien des débats à la commission de la CCLL. Celle-ci proposera au prochain conseil communautaire du 17 décembre prochain la prise de compétence en 2023 pour l'assainissement et en 2024 pour l'eau, sachant que les communes auront la décision finale et que la date butoir est 2026.
- Une subvention forfaitaire de 7000€ a été accordée aux petites communes pour compenser les charges d'évacuation et de traitement des boues d'épuration en période de Covid-19. Les boues ont été évacuées vers la station Port Douvot à Besançon.
- La mairie a reçu une demande d'aide financière de la part de la directrice de l'école Sainte-Bénigne d'Arc et Senans pour 9 élèves de Liesle fréquentant son établissement.
Après les travaux conséquents réalisés dans les bâtiments, le Conseil souhaite que les élèves restent à l'école de Liesle afin d'éviter la fermeture de classe.
Le Conseil se prononce à 13 voix Contre l'octroi d'une aide financière et 1 Abstention.
- Mme VALOT informe le conseil de la réception de 2 lettres d'habitants concernant la sécurité routière rue Dornier (*un comptage de vitesse sera organisé en début d'année 2021*) et l'accessibilité à la voie piétonne dans le lotissement du Château (*la pose d'une barrière est à l'étude*).
- Mme VALOT liste au conseil les différents dossiers d'urbanisme déposés en mairie.
- Cette année, le repas des aînés n'aura pas lieu. Il a été proposé de retirer un repas au restaurant le samedi 19 décembre ou de bénéficier d'un colis apporté par les conseillers ce même jour.
- La commission « communication » se réunira le mercredi 2 décembre et la commission « animation du village » le jeudi 3 décembre.
- Yves AL-GHAZI propose aux conseillers une rencontre concernant le projet d'aménagement des cours d'école.

Levée de séance à 23h.

